

DEPARTEMENT DU DOUBS

VILLE D'EXINCOURT



Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 28 septembre 2012

Le Conseil Municipal d'EXINCOURT s'est réuni, en session ordinaire, le **VINGT HUIT SEPTEMBRE DEUX MILLE DOUZE** au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, à **19 heures 00**, sous la présidence de Monsieur Jean CUYNET, Maire.

Etaient présents : M. CUYNET, Maire, Mesdames et Messieurs, LEGRAND, CABURET, BAUDREY, NAGEL-NICOLAS, Adjoint, Mesdames et Messieurs, BERTHOCCHI, COUM, DEMESMAY, DODIN, DURSUN, KELLER, MAURER, NOIROT, NOWAK, PARIS, PRETOT, THIEL, Conseillers municipaux.

Etaient absents :

Conseillers Municipaux	Ayant donné pouvoir à :
Mme CHICOT SANSEIGNE	Mme NAGEL-NICOLAS
M. BARBAUD	M. MAURER
M. BERNARDIN	M. DODIN
Mme DEBROSSE	Mme PARIS
Mme LINOZZI	M. KELLER
M. STIMPFLING	Mme NOWAK

Assistaient à la séance : Mme Sylvie ROLLOT, secrétaire générale,
M. Christian ROTH, responsable des services techniques

Le Conseil Municipal a procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mme PARIS, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

M. le Président a déclaré la séance ouverte

Informations : décisions du Maire

2012-01 : Contrat passé avec l'entreprise STEF BARTHOULOT Frères concernant le bûcheronnage des coupes de bois en forêt communale.

2012-02 : Avenant n° 2 au bail de location du logement n° 1 situé 1 rue d'Echelotte

2012-03 : Vente livres déclassés à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Victor Hugo

2012-04 : Location du logement n° 3 situé 17 rue Cuvier

2012-05 : Marché adapté passé avec l'entreprise ADJ VOYAGES de SELONCOURT pour la prestation de transports scolaires 2012/2013 reconductible 3 ans

2012-06 : Résiliation bail de location du logement n° 3 situé 17 rue Cuvier

2012-07 : Location du logement n° 2 situé 1 rue d'Echelotte

Question 2012-37 – Administration – Approbation du compte-rendu de séance du 29 juin 2012

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, approuve le compte-rendu de la séance du 29 juin 2012.

Question 2012-38 – Administration – Enquête publique – Exploitation Société FCPE PROD à MONTBELIARD – Avis du conseil municipal

Une enquête publique portant sur la demande présentée par la Société FCPE PROD, en vue d'obtenir à titre de régularisation, l'autorisation d'exploiter une installation de savons et de détergents sur le territoire de la commune de MONTBELIARD se déroulera du 8 octobre au 7 novembre 2012 inclus.

La conseil municipal est invité à donner son avis sur cette demande.

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, n'a pas d'observation à formuler sur ce dossier.

Question 2012-39 – Plan de protection de l'atmosphère (PPA) de l'aire urbaine Belfort – Montbéliard- Héricourt-Delle – Avis du conseil municipal

L'Etat assure, en lien avec les collectivités territoriales, la surveillance de la qualité de l'air et de ses effets sur la santé et sur l'environnement. Cette surveillance est conduite par des organismes agréés qui couvrent l'ensemble du territoire national.

Afin de surveiller la qualité de l'air, des objectifs de qualité, des seuils d'alerte et des valeurs limites sont fixés par le décret du 6 mai 1998, modifié par les décrets du 15 février 2002, du 12 novembre 2003 et du 21 octobre 2010 (n° 2010-1250).

Plusieurs sites français (dont l'aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle) présentent des valeurs situées au-delà des seuils réglementaires pour un ou plusieurs types de polluants ce qui entraîne la France dans une procédure judiciaire instruite par la Commission européenne.

Pour répondre à cette situation, les Préfets du Doubs, du Territoire de Belfort et de la Haute-Saône ont décidé de l'élaboration d'un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) sur le périmètre de l'aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle.

Le projet a été transmis pour avis du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, émet un avis favorable sur le Plan de Protection de l'Atmosphère de l'aire urbaine Belfort – Montbéliard – Héricourt – Delle.

Question 2012-40 – Biens communaux – Redevance et convention d'utilisation d'un terrain privé de la commune comme pâturage

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer une redevance annuelle de 55 € pour l'utilisation comme pâture du terrain communal section AA 87 de 1474 m² et AA 89 de 1611 m² et d'autoriser le Maire à signer les conventions à intervenir avec les différents utilisateurs à venir.

La convention réglera l'utilisation du terrain et notamment son usage comme pâture, son entretien par l'utilisateur : pose et entretien de la clôture, nettoyage du terrain (enlèvement des ronces...), la conservation du cabanon existant sur le terrain à la condition de procéder à son démontage lorsque la convention prendra fin.

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, approuve cette proposition et autorise le Maire à signer la convention à intervenir

Question 2012-41 – Biens communaux – Cimetière du Têtre - Rétrocession d'une concession

Le propriétaire de la concession R-18 au cimetière du Têtre souhaite rétrocéder celle-ci à la commune, à titre gratuit.

Pour que cette rétrocession soit effective, il convient que le Conseil Municipal l'accepte.

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, approuve cette rétrocession.

Question 2012-42 – Biens communaux – Acquisition de terrains rue des Pommiers

Dans le cadre de l'élargissement de la rue des Pommiers et du fait de la vente d'un terrain jouxtant cette voie, la commune a proposé à deux propriétaires d'acquérir une partie de leur terrain soit :

PROPRIETAIRE	PARCELLES	SURFACE A ACQUERIR
M. Joël CHABOZ / Mme Sylvie BOUVEROT	AA 429	0.46 ca
	AA 431	0.75 ca
M. Michel WIDMER	AA 427	0.18 ca

Il est proposé au conseil municipal :

- d'acquérir ce terrain sur la base de 34 € le m², la commune prenant à sa charge les frais de géomètre et d'acte, ainsi que la réalisation d'un mur et pose d'un grillage sur un prix de base d'un grillage simple. Si le propriétaire choisit un grillage plus coûteux, il lui reviendra de l'acheter, il sera ensuite posé par les services techniques.
- d'autoriser le Maire à signer l'acte à intervenir ainsi que toute pièce nécessaire à cette acquisition.

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, approuve cette proposition et autorise le Maire à signer les actes à intervenir ainsi que toutes pièces nécessaires à cette acquisition.

Question 2012-43 – Enfance – Règlement de fonctionnement de la crèche / halte-garderie

Afin de se conformer au dernière directive de la Caisse d'Allocations Familiales en matière d'accueil des enfants en structure collective, Il est proposé d'apporter quelques modifications au règlement de fonctionnement de la crèche :

A l'article 6-1 - Détermination des tarifs, il est ajouté : « *En cas de présence dans la famille d'un enfant en situation de handicap (bénéficiaire de l'AAEH) à charge de la famille, le tarif immédiatement inférieur est appliqué* »

A l'article 6-1.2 - révision des tarifs, la phrase « *les tarifs sont révisés en septembre* » est remplacée par « *les tarifs sont révisés en janvier* »

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, approuve ces modifications.

Question 2012-44 – Finances – Subventions

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, octroie les subventions suivantes :

- 260 € à l'association de Chasse d'Exincourt.
- 66 € à Frank RAGUE, apprenti à la Commune au titre d'une participation à un voyage scolaire.

Question 2012-45 – Finances – Tarifs 2013

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur les tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2013 proposés par Monsieur le Maire.

1 – Participation aux frais d'entretien des salles de la Mairie

UTILISATEURS	SALLE 2	SALLE 3
Sociétés locales	gratuit	gratuit
Sociétés extérieures	19.60 €	8.95 €
Particuliers d'EXINCOURT	66.10 €	19.60 €
Particuliers extérieurs	92.95 €	39.25 €
Manifestations commerciales EXINCOURT	72.00 €	39.25 €
Manifestations commerciales extérieures	109.30 €	51.45 €
Partis politiques, remise médaille travail, formation personnel d'entreprises s'installant à EXINCOURT	gratuit	Gratuit

2 – Participation aux frais de fonctionnement de la salle André AUGÉ

	Sociétés d'Exincourt	Sociétés extérieures
Salle (config. sport) y compris bar et chambre froide	27.05 €	115.45 €
Parquet	39.25 €	78.45 €
Podium	14.10 €	28.95 €
Nettoyage	56.75 €	113.35 €
Cuisine	44.35 €	88.95 €
Chauffage	Il est recouvert sur la base de 290 kW par heure. Le relevé de la consommation se fait par lecture du compteur avant et après la mise à disposition. Le prix du kWh est calculé sur le prix moyen annuel facturé par le fournisseur.	
Autres prestations	Elles sont facturées en fonction des heures passées par le personnel communal.	

La réparation des éventuelles dégradations incombe à l'occupant à qui sera adressée la facture correspondante. Dans le cas de perte des clés, compte tenu de leur coût élevé, ce dernier sera supporté par le locataire qui le réglera en même temps que sa participation aux frais d'entretien.

3 - Participation aux frais de fonctionnement des salles de l'Espace Culturel 2013

Sachant que les salles de ce bâtiment ne sont mises à disposition que pour des manifestations culturelles, les tarifs suivants sont proposés :

UTILISATEURS	Grande salle (n° 7)	Salle supplémentaire
Exincourtois (domiciliés à Exincourt)	131.80 €	66.10 €
Extérieurs	188.00 €	88.95 €
Associations exincourtoises – 1 ^{ère} utilisation	Gratuit	Gratuit
Assoc. exincourtoises - utilisations suivantes	70.65 €	40.40 €

Les mêmes dispositions que pour les autres salles s'appliqueront dans le cas de dégradations constatées ou de perte de clés.

4 - Participation aux frais de fonctionnement de la salle des Fêtes (Centre René Morel)

UTILISATEUR	1 jour de semaine		1 week-end (ou un jour férié et la veille)	
	Octobre à Avril	Mai à septembre	Octobre à Avril	Mai à septembre
Exincourtois (domiciliés à Exincourt)	163.20 €	142.80 €	357.00 €	312.10 €
Particuliers et associations extérieurs à Exincourt	244.80 €	214.20 €	535.50 €	469.20 €

UTILISATEUR	1 jour de semaine ou 1 week-end			
	Première utilisation		A partir de la deuxième utilisation	
	Octobre à Avril	Mai à septembre	Octobre à Avril	Mai à septembre
Associations exincourtoises	102.00 €	81.60 €	163.20 €	142.80 €
Membres du personnel				
Membres du bureau du Comité des fêtes (*)				
Bibliothécaires (*)				
Conseillers municipaux (1 fois au cours du mandat)	102.00 €	81.60 €		

(*) après 1 an de présence dans la structure

Le coût de la vaisselle cassée ou manquante et du nettoyage des nappes sera facturé en sus, le cas échéant, sachant que les tarifs appliqués seront communiqués à l'occupant au moment où il réservera la salle.

A noter que le prix de la vaisselle fixé par délibération du Conseil Municipal du 18/11/1994 est actualisé chaque année (prix coûtant des articles).

5 - Concessions cimetières et columbarium

CIMETIERE	CONCESSIONS TRENTENAIRES		
	Simple	Double	Triple
Chailles et Têtre	69.25 €	138.50 €	207.80 €
Concession enfant	46.15 €		
Columbarium	1 096.60 €		

CIMETIERE	CONCESSIONS CINQUANTENAIRES		
	Simple	Double	Triple
Chailles et Têtre	115.45 €	230.85 €	346.25 €
Concession enfant	69.25€		

6 - Bibliothèque :

Abonnement	5.00 €
Pénalités de retard	6.00 € + frais de lettre avec A.R.

7. - Primes

7.1. Célébrations de noces :

Noces d'or (50 ans)	115.00 €
Noces de Diamant (60 ans)	150.00 €
Noces de Palissandre (65 ans)	162.00 €
Noces de platine (70 ans)	180.00 €
Médaille de la Famille française	
* Bronze	75.00 €
* Argent	90.00 €
* Or	110.00 €

7.2 - Propriétés fleuries :

1 ^{er} prix	140.00 €
2 ^{ème} prix	115.00 €
3 ^{ème} prix	85.00 €
4 ^{ème} et 5 ^{ème} prix	62.00 €

8. - Prestations des services communaux

8.1 - Salage sur demande des sociétés : 72.35 €

Il est précisé que le déneigement de la voirie communale reste la priorité.

8.2 – Mise à disposition d'une benne pour évacuation de branchages : 67.00 €

8.3 – Taux horaires personnel et engins de chantiers

Personnel	17.85 €
Poids lourds	27.20 €
Tracto-pelle	52.20 €
Compresseur	14.15 €

8.4 – Frais de capture des animaux en divagation

OBJET	MONTANT
Frais de capture de l'animal et / ou recherche du propriétaire, l'animal lui étant restitué après présentation des certificats de vaccinations	53.25 €
Frais de capture et de conduite de l'animal à la fourrière :	68.80 €
- dans l'hypothèse où le propriétaire ne serait pas retrouvé dès la capture de l'animal	
- en cas de 1 ^{ère} récidive	104.30 €
- en cas de récidive ultérieure	137.60 €
Frais qui s'ajoutent à l'une des formules ci-dessus :	72.10 €
- frais d'examen vétérinaires dans l'hypothèse où le propriétaire ou le gardien de l'animal ayant mordu ou griffé, refuserait de lui faire subir les examens réglementaires	
- utilisation d'un fusil hypodermique	126.50 €

9. – Divers

9.1 – Vacations funéraires (sans changement) : 20.00 €

9.2 - Bois : Prix du stère débardé et livré : sera fixé ultérieurement

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, décide d'appliquer les tarifs ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2013.

Question 2012-46 – Finances – Budget 2012 – Décision modificative n° 2

Il est proposé de modifier le budget comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
ARTICLE	MONTANT	ARTICLE	MONTANT
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
73921	16 000	7368	10 000
		7472	4 000
		7473	2 000
TOTAL DEPENSES	16 000	TOTAL RECETTES	16 000
SECTION D'INVESTISSEMENT			
275	300	165	300
TOTAL DEPENSES	300	TOTAL RECETTES	300

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, approuve ces modifications.

Divers

- Présentation du Plan de Prévention Inondation (barrage du Chatelot)
- Présentation du Plan de distribution d'iodure de potassium (alerte incident nucléaire)
- Présentation du projet de schéma régional éolien

- Demandeurs d'emploi :

	T	H	F	I	NI
Juillet	192	96	96	149	43
Août	212	106	106	165	47
Septembre	218	110	108	167	51

- vol ateliers 12-16/7 8456 €
- tentative vol ateliers 13/08
- braquage Kiabi 16/7
- plusieurs vols par effraction chez les particuliers
- Hervé BRUNAT a passé avec succès son permis PL
- Embauche Stéphanie WIOLAND en remplacement du menuisier
- M. COITOUX Philippe, bénévole, assure la sécurité Champagne Loisirs arrivée départ des cars.
- Les transports ADJ Voyages assurent le transport des élèves à la place de Kunegel.
- Christian MAURER représente la commune au C.A. du collège de Sochaux.
- Disparition des termes « mademoiselle », « nom de jeune fille », « nom patronymique », nom d'épouse », « nom d'époux » des formulaires et correspondances des administrations suite notamment à la loi du 4 mars 2002 relative au nom de famille et diverses circulaires ministérielles.

- Dates des manifestations et diverses informations

Du 2 au 31/10	expo « la forêt » bibliothèque
4 octobre	journée prévention routière seniors
14 octobre	fête des associations
20 octobre	repas des retraités
25 octobre 17h30	réunion publique : suppression des lignes HT 63000 V
28 octobre	changement d'heure 3h = 2h
Du 31/10 au 12/11	fermeture exceptionnelle bibliothèque
10 novembre	loto employés
10-11/11	expo giberne à ECLS
16 novembre	soirée beaujolais nouveau
23 novembre 20h15	diaporama ECLS
Du 20/11 au 19/12	expo « fleurs » bibliothèque
2 décembre	concert de l'Harmonie
8 décembre	téléthon
15 décembre	Noël des employés
19 décembre	animation conte, activités manuelles à ELLAN
21 décembre 18h	audition Noël ECLS (HME)
24 décembre	fermeture mairie
31 décembre	fermeture mairie (permanence inscriptions listes électorales)
Du 24/12 au 07/01/13	fermeture bibliothèque
6 janvier	vœux de l'HME
8 janvier	collecte des sapins de Noël
11 janvier 17h30	cérémonie des vœux
13 janvier 16h30	concert HME

Séance levée à 20 heures 50.